[Boisseau, Maladies simulées (1870) - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb014_f0270
SourceBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Kirckhoff (1), Isfordink (2), ont tous eu spécialement en vue la simulation dans l'armée.

Je signalerai encore deux thèses soutenues l'une à Strasbourg, en 1829, par Degousée, *Essai médico-légal sur les maladies simulées*, et l'autre à Paris, en 1844, par Goutt, portant pour titre : *Considérations sur la simulation des maladies dans les régiments*, et où l'on trouve quelques observations assez originales et l'indication de quelques procédés peu connus, employés pour provoquer ou imiter certaines maladies.

En 1835, Taufflieb (3), dans un concours pour le professorat, présenta à la Faculté de Strasbourg une très-bonne thèse sur les maladies simulées, dans laquelle les travaux allemands sont largement utilisés et qui est précieuse surtout, pour la partie bibliographique ; il y adopte les règles générales indiquées par Marc dans le *Dictionnaire en 21 volumes*.

Le 10 janvier 1840, dans la préface de son livre sur *la folie dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires*, Marc écrivait : « Mon premier projet était de rattacher « ce livre à un ouvrage dont je m'occupe depuis longtemps « et de le faire paraître comme la seconde partie d'un traité « des maladies simulées, douteuses, exagérées et prétextées « qui est sur le point d'être terminé. »

Deux jours plus tard, Marc mourait subitement, et je ne sache pas que les nombreux matériaux qu'il avait dû accumuler aient jamais été utilisés. La chose est d'autant plus regrettable que ce livre aurait certainement comblé une lacune qui subsiste encore aujourd'hui.

Les auteurs de l'article : *Feigned diseases* dans *the Cy-*

(1) Kirckhoff, *Hygiène militaire à l'usage des armées de terre*, 2e éd. Anvers, 1823.

(2) Isfordink, *Militarische Gesundheit Polizei*, etc. Vienne, 1827.

(3) Taufflieb, *Examen médico-légal des maladies simulées, dissimulees et imputées*. Strasbourg, 1835.

BnF MSS

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Réservé à l'usage privé - Loi n° 57.298 du 11.3.1957

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/15010?context=pdf

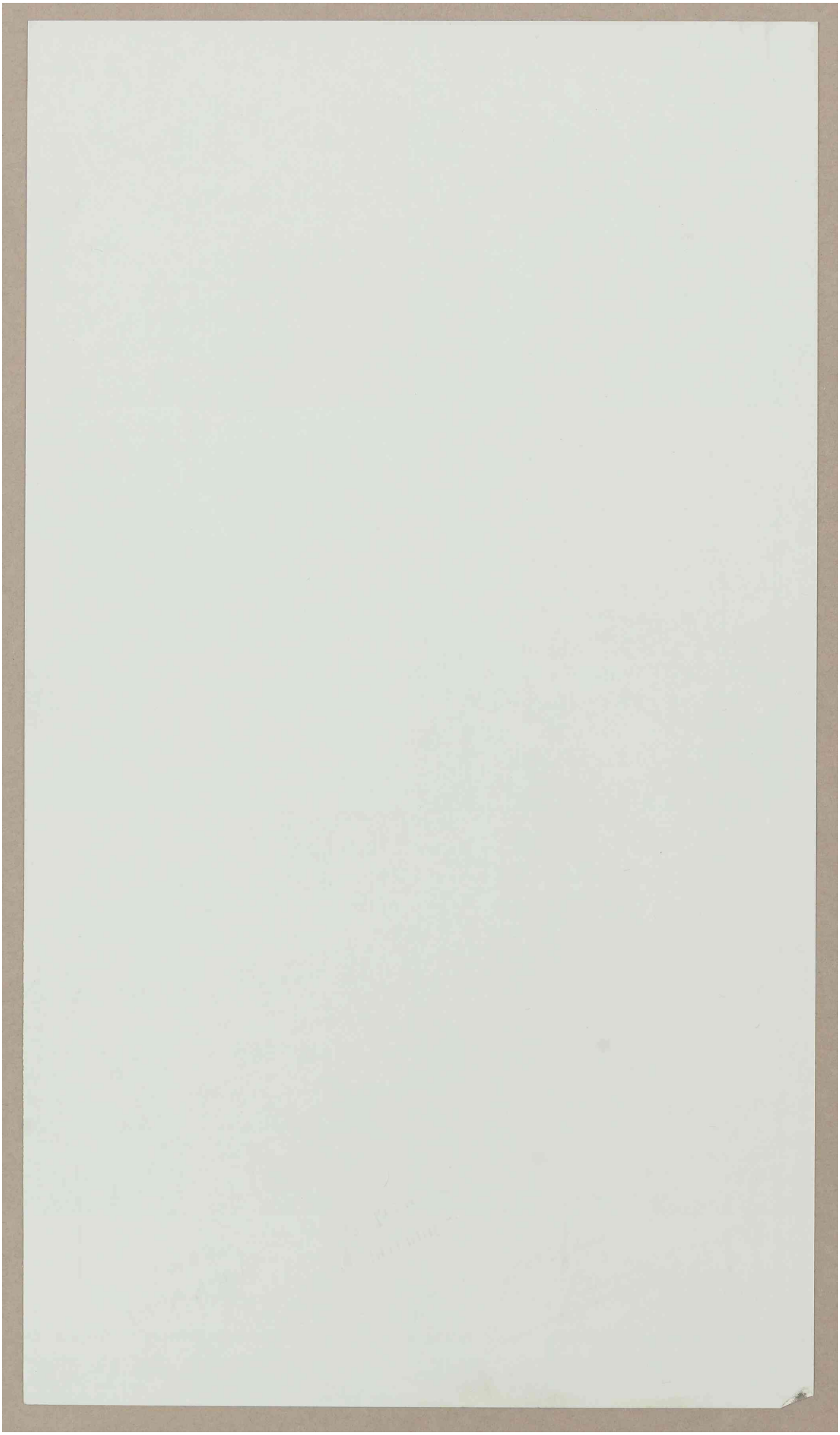

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/15010?context=pdf